

Montréal, le 12 mars 2020

À tous les premiers ministres du Canada

**Objet : Résumé des priorités des PME en amont de la rencontre des premiers ministres**

Monsieur le Premier Ministre,

Principal regroupement de PME au Canada, la FCEI représente les intérêts de 110 000 membres, propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) d'un bout à l'autre du pays, dont 24 000 sont installés au Québec. C'est en leur nom que nous vous soumettons, ainsi qu'à l'ensemble des premiers ministres, les priorités des PME à l'approche de la rencontre des premiers ministres à Ottawa.

Les propriétaires de PME font face en ce moment à de nombreuses difficultés qui découlent de l'incertitude économique engendrée par les blocages ferroviaires, les manifestations contre certains projets nationaux de développement énergétique, et de l'inquiétude à l'égard des impacts du coronavirus (COVID-19) sur leur entreprise et leurs employés. Nous espérons que, durant la rencontre des premiers ministres, vous paverez la voie pour le futur afin de renforcer l'économie canadienne, soutenir la compétitivité des entreprises et réduire les exigences réglementaires ainsi que les entraves au commerce imposées aux PME.

**Renforcer l'économie canadienne**

Dans un récent sondage, nous avons demandé à nos membres s'ils pensaient que le Canada faisait actuellement face à de sérieux défis en ce qui concerne la confiance des investisseurs. Près des deux tiers des sondés (65 %) ont dit oui, 23 % étaient incertains et 12 % n'étaient pas d'accord<sup>1</sup>.

Les propriétaires de PME de l'Alberta et de la Saskatchewan sont plus inquiets que les autres (92 % et 82 % respectivement), mais ce sentiment est généralisé d'un océan à l'autre.

Cette inquiétude s'explique en partie par de l'incertitude concernant les grands projets d'infrastructure. En fait, la moitié des chefs d'entreprise (51 %) sont très touchés par l'incertitude entourant les grands chantiers énergétiques du Canada (p. ex. pipelines, lignes électriques)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> FCEI, sondage national 2020 sur l'environnement et l'énergie, 16 février - 18 février 2020, n=4 969.

<sup>2</sup> FCEI, sondage sur les manifestations anti-gazoduc et les blocages ferroviaires au Canada, 21 février-3 mars 2020, n = 7 654.

À la question leur demandant comment le gouvernement fédéral pourrait accroître la confiance des investisseurs afin que toutes les régions canadiennes puissent prospérer, une forte majorité de répondants (83 %) ont indiqué qu'il faudrait **établir un processus clair et uniforme pour l'approbation des grands projets d'infrastructure destinés à l'exploitation des ressources naturelles**, par exemple les projets de pipelines et de mines, et 81 % sont pour qu'on cesse d'augmenter le fardeau fiscal global (p. ex. cotisations au Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec, taxe sur le carbone). Parmi les autres solutions les plus populaires auprès des chefs de PME, citons l'amélioration de la compétitivité fiscale (73 %) et de la compétitivité réglementaire (70 %) du Canada.

### Impact des manifestations contre le projet de gazoduc et des blocages de trains

Les manifestations contre le gazoduc Coastal GasLink et les blocages des chemins de fer qui ont eu lieu récemment dans plusieurs provinces ont aggravé les préoccupations des chefs d'entreprise à l'égard du climat économique global et de l'unité nationale. Un récent sondage FCEI montre que 22 % des propriétaires de PME estiment que les manifestations et les blocages ferroviaires contre le gazoduc ont eu des effets négatifs sur leur entreprise, et 50 % pensent qu'ils auraient été touchés si la situation s'était prolongée plus longtemps<sup>3</sup>. Les effets sont les plus ravageurs dans les quatre provinces de l'Ouest canadien, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Sur le plan sectoriel, l'agriculture a été particulièrement éprouvée, suivie du commerce de gros, des ressources naturelles, des transports et de la fabrication. Cela dit, l'impact négatif s'est fait sentir dans toutes les provinces et tous les secteurs, comme dans le commerce de détail où 23 % des détaillants l'ont subi de plein fouet<sup>4</sup>.

Les entreprises touchées signalent avoir perdu en moyenne 60 000 \$. C'est très problématique pour les petits employeurs canadiens sur lesquels pèsent déjà de lourdes contraintes en termes de coûts et pour qui récupérer des pertes aussi considérables exige de faire de réels ajustements, comme des mises à pied ou même une interruption de leurs activités. Les gouvernements doivent restaurer la confiance des investisseurs en traçant la voie à suivre pour équilibrer le développement économique, la politique environnementale et les droits territoriaux des Autochtones afin d'éviter que cette situation se répète.

- ✓ **Établir un processus clair et prévisible pour l'approbation des grands projets d'infrastructure liés aux ressources naturelles.**

La quasi-totalité (90 %) des propriétaires de PME est d'avis que la santé du secteur canadien du pétrole et du gaz est déterminante pour tout le pays, et 70 % pensent que le Canada est l'un des pays les plus responsables au monde en matière d'exploitation des ressources naturelles<sup>5</sup>. Nous croyons vraiment qu'il est grand temps que les Canadiens recommencent à travailler sur d'importants projets d'infrastructure.

---

<sup>3</sup> *Idem.*

<sup>4</sup> *Idem.*

<sup>5</sup> FCEI, sondage national 2020 sur l'environnement et l'énergie, 16 janvier - 18 février 2020, n=4 969.

## Compétitivité fiscale

Les taxes sur la masse salariale sont un lourd fardeau financier pour les PME, en particulier, parce qu'elles sont à forte intensité de main-d'œuvre. Elles doivent payer ces taxes, qu'elles fassent des bénéfices ou pas. Au Canada, les taxes sur la masse salariale sont prélevées par le gouvernement fédéral et par les provinces. Selon l'endroit où se trouve l'entreprise, un employeur peut donc avoir à payer entre 3 et 7 taxes sur la masse salariale (p. ex. au Québec). Pour ce qui est du type d'impôts ou de taxes qui nuit le plus à la croissance des entreprises, les taxes sur la masse salariale (p. ex. cotisations à l'assurance-emploi et au RPC/RRQ) arrivent invariablement en tête (73 %), devant l'impôt sur le revenu des sociétés (43 %) et l'impôt sur le revenu des particuliers (39 %)⁶.

Principaux créateurs d'emplois au Canada, **les propriétaires de PME n'ont actuellement pas les moyens de payer davantage de taxes et d'impôts**. Il est prévu que les taux d'assurance-emploi (AE) restent stables (le taux de cotisation demeurera à 1,58 % de 2020 à 2026)⁷, mais les cotisations au RPC/RRQ ont augmenté de 15 à 25 % depuis 2019 et cette tendance se poursuivra jusqu'en 2025. Il s'agit là de la plus forte hausse de taxes sur la masse salariale au fédéral depuis plus de dix ans. Nos mises en garde au sujet de la hausse du RPC/RRQ ne datent pas d'hier et nous recommandons vivement l'adoption de mesures qui compensent le fardeau des petits employeurs.

Les propriétaires de PME ont actuellement de lourdes contraintes en termes de coûts (hausse des taux du salaire minimum dans plusieurs provinces, augmentation des cotisations au RPC/RRQ), il vaudrait mieux que les gouvernements **envisagent plutôt des moyens de compenser le fardeau financier imposé aux PME afin qu'elles puissent continuer d'embaucher et de former des travailleurs canadiens**. En fait, 85 % des propriétaires de PME pensent qu'une réduction des retenues à la source (RPC/RRQ, assurance-emploi, taxes provinciales sur la masse salariale, etc.) serait plutôt utile (24 %) ou très utile (61 %) pour leur entreprise⁸. Nous sollicitons donc les trois paliers de gouvernement - fédéral, provincial et territorial - de collaborer dans cet objectif.

- ✓ **Adopter des mesures permettant de compenser les hausses de taxes et d'impôts imposées aux petits employeurs, comme les augmentations prévues des cotisations au RPC/RRQ et du salaire minimum.**

## Améliorer le commerce interprovincial

Il existerait un autre moyen de renforcer la confiance des investisseurs. Il s'agirait pour les gouvernements d'accroître la compétitivité du Canada sur le plan réglementaire en supprimant les barrières au commerce intérieur. Nous saluons d'ailleurs la ratification, en 2017, de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) par tous les gouvernements au pays. L'ALEC est censé encourager la croissance économique du pays, mais pour l'instant, peu d'avancées ont été faites.

---

⁶ FCEI, sondage sur le budget et les élections de 2015 au fédéral, 2 octobre - 6 novembre 2014, n = 6 876.

⁷ Gouvernement du Canada, « Taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 2020 », <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/ae-liste/rapports/cotisation/taux2020.html> [consulté le 2 mars 2020].

⁸ FCEI, sondage « Que pensez-vous de l'embauche de jeunes travailleurs? », 24 août-30 octobre 2018, n = 7 916.

Les trois paliers de gouvernement ont là une excellente occasion de continuer à faire preuve de leadership en travaillant ensemble sur un enjeu qui peut profiter concrètement à l'ensemble de la population canadienne. Les mesures suivantes permettraient d'atteindre cet objectif important :

- ✓ **Faire du commerce intérieur un sujet permanent lors des rencontres des premiers ministres et du Conseil de la fédération.**
- ✓ **Rendre des comptes annuellement à l'occasion de la réunion des premiers ministres sur :**
  - **Les progrès de la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation (TCCR) et ses projets futurs.**
  - **Les progrès des sous-groupes qui travaillent sur les obstacles au commerce (p. ex. le Groupe de travail sur les boissons alcooliques).**
  - **Les ententes bilatérales qui ont été signées.**
  - **Les exemptions mises en place par certaines provinces et certains territoires.**

### **Risques associés au coronavirus (COVID-19)**

Depuis plusieurs semaines, des propriétaires de PME nous parlent des impacts du coronavirus (COVID-19) sur leurs chaînes d'approvisionnement et sur leurs employés. Comme le nombre de cas d'infection avérés continue d'augmenter au Canada et dans le monde, les PME vont probablement ressentir de plus en plus les effets directs de cette crise sanitaire (p. ex. interruptions des chaînes d'approvisionnement, employés malades ou inquiets, baisse de l'achalandage de clients), mais aussi ses effets indirects (stress, préoccupations à l'égard de l'avenir, affaiblissement des intentions d'investissement, etc.).

Certains propriétaires de PME font déjà face à des problèmes d'approvisionnement ou à des retards de livraison de marchandises en provenance de la Chine, et cela entraîne des arriérés de commandes et suscite de l'insatisfaction chez les clients. Un de nos membres, qui importe des vêtements spécialisés de Chine, nous a dit récemment que cette situation portait un coup dur à ses affaires et qu'il était presque en rupture de stock. Les blocages des chemins de fer n'ont pas arrangé les choses, et il en va maintenant de sa survie, car c'est par train qu'il reçoit normalement ses marchandises. Plusieurs propriétaires de restaurants et d'hôtels, en particulier issus de la communauté asiatique, nous ont également fait part des pertes de revenus catastrophiques auxquels ils sont confrontés, certains d'entre eux se demandant s'ils ne vont pas devoir fermer leurs portes définitivement.

Il est important d'agir rapidement pour stabiliser l'économie dans la mesure du possible. Nous sommes ravis que le gouvernement fédéral ait annoncé récemment la création d'un fonds d'un milliard de dollars pour répondre aux impacts du coronavirus. Nous soutenons certaines mesures, comme l'élimination de la période de carence imposée aux travailleurs pour avoir droit à des prestations d'AE, l'aménagement du programme Travail partagé pour venir en aide aux employeurs confrontés à une diminution du niveau d'activité de leur entreprise, et faire en sorte que les entreprises mises à mal bénéficient de facilités de crédit. La situation évoluant rapidement, nous encourageons tous les gouvernements du Canada à rester vigilants tout en continuant à chercher des moyens de limiter les impacts de l'épidémie de coronavirus sur la population canadienne. À cet égard, nous tenons à saluer l'annonce récente du ministre de l'Économie, M. Fitzgibbon, concernant l'accès au programme nommé « Prêts 911 » pour aider les entreprises québécoises touchées. Il permettra de financer les fonds de roulement des entreprises fragilisées par les effets du coronavirus (COVID-19) ainsi que ceux de la crise du blocus ferroviaire. Cela démontre bien la grande sensibilité entrepreneuriale de votre gouvernement et nous vous en remercions.

Plusieurs mesures supplémentaires pourraient être prises pour protéger les petites entreprises et les collectivités qu'elles soutiennent, notamment de :

- ✓ Ne pas imposer de pénalités et d'intérêts aux entreprises en cas de retard dans les versements de TPS et de TVQ et à l'égard d'autres obligations fiscales telles que les indemnisations des accidents du travail.
- ✓ Mettre de côté les hausses prévues des cotisations au RPC/RRQ.
- ✓ Suspendre momentanément les vérifications fiscales d'usage qui causent déjà du stress aux propriétaires d'entreprise.
- ✓ Continuer d'aider les entreprises qui pourraient être obligées d'interrompre leurs activités de façon temporaire, voire permanente.
- ✓ Envisager d'accorder des aides aux victimes du coronavirus comme cela se fait dans le cas d'une catastrophe naturelle.

## Conclusion

**Nous recommandons aux premiers ministres de consacrer une partie importante de leur prochaine rencontre à l'étude de mesures permettant de stimuler l'économie canadienne, en accordant une attention particulière aux PME.** Nous serions ravis d'apporter des idées sur d'autres sujets éventuels.

Nous espérons que vous trouverez nos recommandations intéressantes et que le premier ministre du Canada et ses homologues des provinces et des territoires prendront des mesures fortes pour renforcer l'économie canadienne et accroître la confiance des investisseurs.

Au nom de nos membres, nous vous souhaitons une rencontre productive. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez discuter plus en profondeur des questions évoquées dans la présente, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 514 861-3234 ou par courriel à [francois.vincent@fcci.ca](mailto:francois.vincent@fcci.ca) ou à [corinne.pohlmann@fcci.ca](mailto:corinne.pohlmann@fcci.ca).

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.



Corinne Pohlmann  
Vice-présidente principale  
Affaires nationales et Partenariats



François Vincent  
Vice-président, Québec  
Affaires législatives

CC : Premier ministre du Canada et premiers ministres des provinces et territoires